

Rétrospective 2025

# MONTNER

## bulletin municipal - 2026



## 13 février 2025 : inauguration du Parc de loisirs «Les p'tits bouts de Montner»



En présence des habitants du village, enfants, parents et aînés, des membres du conseil municipal, des partenaires institutionnels, de l'État et des entreprises locales qui ont permis la réalisation de ce beau projet transgénérationnel.

Rappelons que ce site qui jouxte le city stade était depuis longtemps à l'abandon avec des gravats. Il a été entièrement réhabilité avec notamment un aménagement

paysager qui prend en compte les préoccupations environnementales avec de nombreuses plantations de type plantes méditerranéennes, adaptées à notre climat et qui respectent la ressource en eau.

Outre le cadre paysager, le site dispose de nombreux équipements comme une aire de jeux pour enfants, une tyrolienne, un parcours de santé pour les plus grands avec différents agrès, des tables de pique-nique et des bancs.

Maintenir le lien intergénérationnel : un lieu pour tous et utile à tous !

les membres du Conseil Municipal de Montner,  
vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour cette année 2026

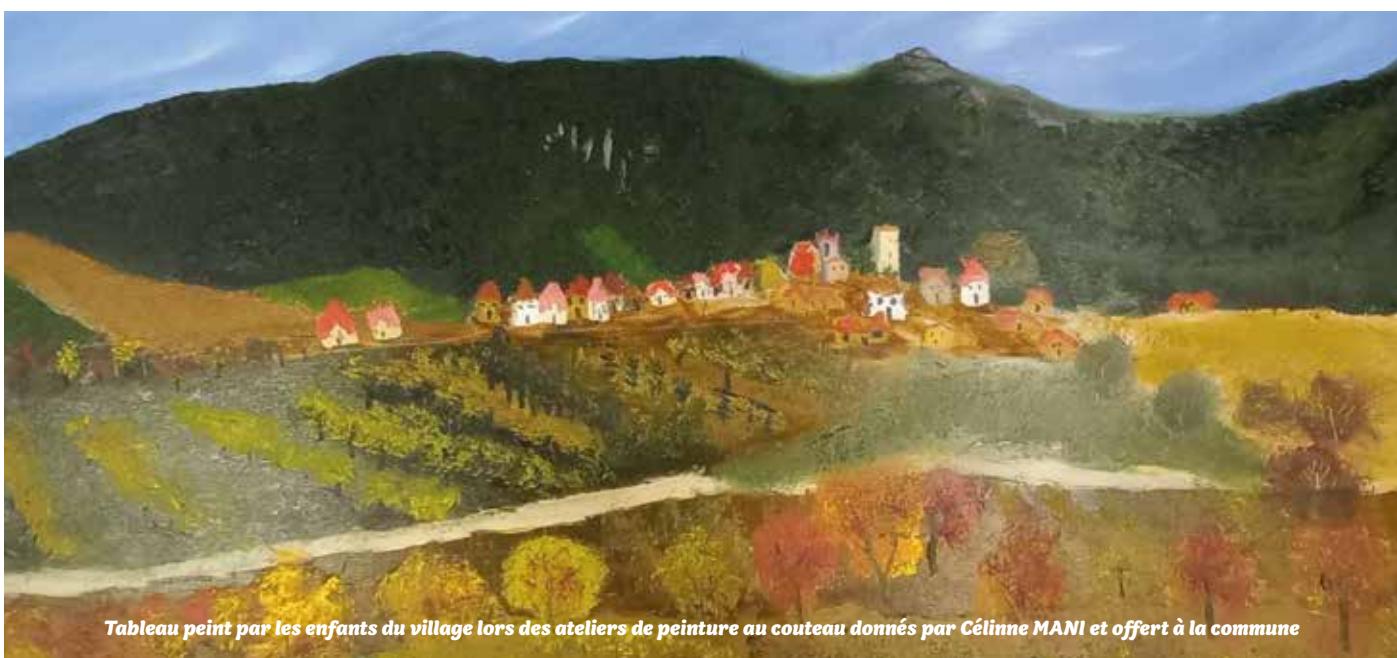


Tableau peint par les enfants du village lors des ateliers de peinture au couteau donnés par Céline MANI et offert à la commune

C'est le jeudi 13 novembre, que la mairie organisait un petit-déjeuner pour accueillir Kévin Jory, nouvel employé municipal venu renforcer l'équipe technique.



Photo L'Indépendant

Cette embauche sous contrat aidé par l'État pour une durée de 9 mois, a été nécessaire suite au départ à la retraite de Carlos. Kévin Jory est issu de l'association Força Réal insertion située dans la commune. Cette association aide la commune depuis de nombreuses années pour le débroussaillage des zones sensibles et la remise en état des chemins de randonnée.

## Achat d'un terrain pour réaliser des fouilles archéologiques à Sainte Eugénie



Des fouilles préventives réalisées par le service archéologie du Département ont eu lieu sur les terrains de l'ancienne chapelle Sainte Eugenie. Elles ont mis à jour des vestiges de l'ancien village datant du moyen âge et la trace de populations datant de l'âge de bronze.

Le grand intérêt historique du site étant confirmé par les services du Département, la commune s'est portée acquéreuse des terrains avec l'aide financière de l'Etablissement Public Foncier Local de Perpignan Pyrénées Méditerranée. La commune remercie Martine Garrigue, Messieurs Lavall et Deveza qui ont contribué à cette belle et incroyable découverte.





## Végétalisation du village

Plantation de haies, végétalisation de talus avec la collaboration de l'Association Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes (APARM) et les services municipaux de la commune.

Plantation de nombreux arbres à venir grâce à la mise à disposition de plants d'arbres et d'arbustes, à titre gratuit, du Conseil départemental et de sa pépinière départementale, dans la continuité de notre engagement à planter autant d'arbres que d'habitants chaque année.



## Reconstruction des murs de soutènement et stabilisation de la colline

Les murs de soutènement et les talus des rues de la Tramontane, République et sous les ateliers municipaux ont subi, pendant 3 années, des périodes de sécheresse et un manque d'humidité des sols, ce qui a eu pour conséquence un effondrement des murs. Après avis de la préfecture que la commune a saisi aussitôt, il est apparu urgent de réaliser des travaux en vue d'éviter l'effondrement des chaussées en cas de gros épisode pluvieux.

La reconstruction des murs de soutènement et la stabilisation de la colline ont été lancées.



# Les activités culturelles organisées par la commune en 2025



## Janvier/Février

Exposition "les invisibles" sur les tirailleurs sénégalaïs organisée par l'École sans Frontières



Malherbe, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, Charles Chiulo, Conseiller départemental du canton de la Vallée de l'Agl, Robert Vila, Président de la PMCU. Les représentants de la Région et du CAUE ont été excusés.

## Mai



> Commémoration du 8 mai 1945 par les élus et les habitants de Montner.

> Exposition des œuvres de Mmes Jocelyne Lachenardiére et Salomée Razquin à la salle Maurice Séguie. Concert d'accordéon de Florent Bertomieux : ce fut un moment chaleureux et poétique.



## Juin



Exposition sur le thème «la photo de rue d'ici ou d'ailleurs» suite au concours photos organisé par la commune. Remise de 3 prix du jury et d'un prix du public. À noter une grosse participation d'auteurs avec 66 photos exposées.

## Juillet



Fête de la Saint Jacques et fête du village (cobla Les Casenoues, ballade de sardanes, concert SummerSet)

## Cours de peinture au couteau pour les enfants et exposition

Célinne Mani, artiste peintre, collabore avec la commune afin de donner des cours bénévolement aux enfants. Toute l'année, un travail autour de plusieurs thèmes (les pyramides, l'océan et la mer, un atelier en plein air à Força Réal sur les paysages et finalement, ciel et constellations) a permis d'organiser une exposition le 6 décembre 2025 à la salle Maurice Séguie.

La municipalité a eu l'agréable surprise de recevoir de la main des enfants, un tableau\* grand format présentant le village de Montner. Le tableau trouvera bientôt une place d'honneur sur les murs de la mairie.

La commune remercie Célinne pour son dévouement et sa générosité.

\*Ce tableau a été utilisé pour la réalisation de la carte de voeux 2026

## Août



6<sup>e</sup> édition du festival de courts métrages itinérant *courts circuit 66* - précédé d'une animation musicale avec le groupe "Plume"



## Décembre

> Traditionnel goûter des aînés suivi d'un récital proposé par les chanteurs Carole et Sébastien du groupe Vertigo.



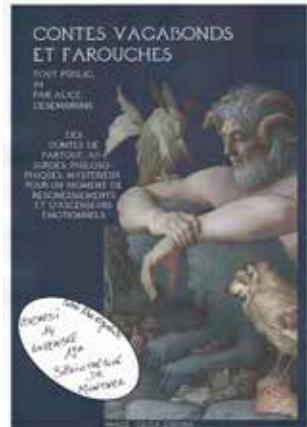
> Le Père Noël est venu à la rencontre des enfants du village présents lors du traditionnel goûter et pour assister à un spectacle de ventriloque



## Nouembre



> Commémoration du 11 novembre en présence des élus et des habitants.



> Toujours en novembre : Près de 50 personnes, adultes et enfants, sont venus à la Médiathèque de Montner écouter Alice Desembruns et ses Contes vagabonds. Une cueillette de contes pour émerveiller, voyager à dos d'imaginaire en toute poésie.

sans oublier toutes les manifestations culturelles organisées par les associations du village tout au long de l'année.

# Élections municipales des 15 et 22 mars 2026



## Changement de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Montner. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler «par délibérations les affaires de la commune» (article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé de conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants comme Montner, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

### Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer**. Autrement dit : le «pannachage» ne sera plus autorisé.

**Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.**

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme- etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Source : Association des Maires Ruraux de France

# Le Mémorial Itinérant



**COMPRENDRE LE PASSÉ  
POUR ÉCLAIRER L'AVENIR**



Exposition visible à la salle d'exposition Maurice Séguier  
de 14h à 17h  
les 17, 22, 23 et 24 janvier 2026

Vernissage le samedi 17 janvier 2026 à 17h



Le Mémorial du Camp de Rivesaltes est un lieu d'histoire et de mémoire.

Dans le respect des recherches historiques et des singularités de toutes les communautés qui y ont été enfermées, il invite à partager un savoir multiple comme un devoir civique : son message est humaniste et universel.

Le Mémorial itinérant, dispositif éducatif et de transmission, a été conçu pour diffuser ce message, pour aller à la rencontre des populations des territoires et des plus jeunes en particulier, pour interroger les problématiques posées par l'histoire du camp de Rivesaltes.

L'objectif de cette première version du Mémorial Itinérant est de faire connaître et révéler le rôle et les actions des œuvres de secours en faveur des populations civiles en temps de guerre.

Dans le camp, les travailleurs humanitaires ont été confrontés à de nombreuses questions : pour soutenir les réfugiés, leur procurer de quoi survivre, les œuvres sont restées dans la légalité, justifiaient-elles ainsi la politique du gouvernement de Vichy ?

Devaient-elles se lancer dans l'illégalité pratiquée pendant l'été 1942, au moment des grandes rafles et déportations depuis le camp ? Devaient-elles passer, dès l'automne, à la désobéissance pure et simple, aux actions clandestines. Car les organismes de secours ont caché des enfants en danger de mort, en ont fait passer un grand nombre en Suisse, leur ont fourni des faux papiers, les ont nourris dans la clandestinité, puis, après la guerre, ont pris les orphelins en charge et aidé les survivants à se réinsérer.

Le Mémorial Itinérant explore ces interrogations sur l'action humanitaire et ses limites. Ces questions résonnent fortement dans la conscience contemporaine et sont aujourd'hui encore d'actualité.

(Article extrait du site internet du Mémorial de Rivesaltes)